



Recherche



AccueilActualitésTechnologie

L'Europe pousse pour augmenter la durée de vie des batteries

Une proposition de loi exigeant un contrôle continu de l'état des batteries des véhicules électriques sera votée début 2022.



Nov 22, 2021 à 15:00

0

Par: Riccardo Ciriaco

Traduit par: **AURÉLIEN ATTARD**

Il est courant que les constructeurs donnent une garantie sur la durée de vie des **batteries** des voitures électriques, généralement de l'ordre de 8 à 10 ans, après quoi elles conservent environ 70% de leur capacité initiale.

Cependant, cette pratique pourrait bientôt être réglementée avec des normes minimales officielles, à la suite d'une proposition du Forum mondial de l'harmonisation des règlements concernant les véhicules, accueilli par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU). L'Union européenne, bien sûr, mais aussi le Canada, la Chine, le Japon, la Corée du Sud, le Royaume-Uni et les États-Unis soutiennent cette initiative.

L'idée est d'obliger les constructeurs à certifier que leurs batteries perdent moins de 20% de leur capacité initiale au cours des cinq premières années, ou 100'000 kilomètres, et 30% après huit ans, ou 160'000 kilomètres. Il est possible que ces valeurs soient augmentées compte tenu de la technologie actuelle, qui permet déjà des performances bien supérieures.

Chaque véhicule devra ensuite signaler l'état de santé de sa batterie aux autorités nationales ou régionales compétentes en transmettant des données par voie aérienne ou par d'autres systèmes, qui varieront en fonction du lieu.

Il y a plusieurs objectifs : tout d'abord, éviter l'utilisation de produits de mauvaise qualité ; ensuite, prolonger la durée de vie moyenne des cellules en réduisant la pression sur **les matières premières critiques** nécessaires à la production ; enfin, accroître la confiance des automobilistes dans l'électrification.

La proposition sera votée en mars prochain lors de la séance du Comité européen de la protection des données et, si elle est approuvée, devra être mise en place dans les différents États, peut-être dès 2023.

"Conformément au règlement proposé, des informations précises sur l'état et la capacité des batteries seront disponibles gratuitement pour le propriétaire du véhicule. Cela fournira des informations précieuses pour le marché des véhicules électriques d'occasion", a indiqué André Rijnders,

président du groupe de travail de la pollution et de l'énergie (GRPE), qui a élaboré cette proposition.

Une idée similaire a été lancée en Californie au mois de mai, où un seuil d'efficacité de 80% est exigé pendant au moins 15 ans, ou 240'000 km, pour les voitures électriques et de 90% après 4000 heures de route pour les hydrogènes.



Par: Riccardo Ciriaco

Traduit par: **AURÉLIEN ATTARD**

++

- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partagez sur LinkedIn](#)
- [Partager sur Reddit](#)
- [Partager sur WhatsApp](#)

- Envoyer par e-mail